

Séance du Conseil communal du 21 avril 2021

Convocation et annonce du 11 mars 2021

Présents : ZOVILÉ-BRAQUET Marion (CSV), bourgmestre, SCHILTZ Fernand (LSAP), échevin, JUNGBLUT Tom (CSV), échevin, EIFES Eric (DP), ZHU Dali (DP), SCHMITZ Jean-Pierre (CSV), DI GENOVA Jean-Pierre (CSV), LAKAFF Laurent (CSV), ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng), WOLTER Laurence (Déi Gréng), WEYMERSKIRCH Patrick (LSAP), conseillers communaux, TAZIAUX Tim, secrétaire communal f. f., REIFFERS Cindy, rédactrice du rapport.

1. Définition du lieu de la réunion du conseil communal

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de définir le Centre culturel de Moutfort comme lieu de cette séance du conseil communal.

2. Personnel communal

Huis clos.

Dali Zhu entre dans la salle.

3. Présentation du PPF

Le Plan pluriannuel financier de la commune de Contern est présenté par la société MC Luxembourg. Ce plan couvre les années 2021-2024.

4. Informations et explications supplémentaires – Planification et construction d'un complexe résidentiel à Contern

Ce point a déjà fait l'objet de discussions lors du conseil communal du 21 février. Des explications supplémentaires ont été apportées par la société MC Luxembourg sur la planification et la construction du lotissement résidentiel lors de cette consultation.

5. Création de plusieurs emplois

Le conseil communal approuve la création de plusieurs emplois avec 7 voix pour et 4 abstentions (Eric Eifes, Dali Zhu, Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter). Madame la bourgmestre explique que le 4000^e habitant vient de s'inscrire dans la commune et qu'il faut adapter l'effectif communal à cet essor démographique continu. Madame la bourgmestre met en outre en évidence la croissance constante des espaces publics dans les zones commerciales et la construction de plusieurs grands lotissements résidentiels. Le vieillissement de l'effectif du service technique nécessite aussi du nouveau personnel pour que nous puissions remplir nos obligations vis-à-vis de nos citoyens et citoyennes avec compétence et sans interruption. L'opposition n'adhère pas à cette opinion et réclame un audit préalable en vue de vérifier la nécessité de recrutement.

6. Approbation d'un acte – Échange de terrains à Contern

Avec 9 voix pour et 2 abstentions (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter), le conseil communal approuve un acte relatif à l'échange de terrains à Contern. La commune de Contern échange une parcelle de 90 m² située rue de Luxembourg contre une parcelle de 21 m² située rue de Prés et appartenant à Monsieur Remond Goedert. Cet échange doit être considéré comme une nécessité urgente pour que le petit trottoir longeant cette rue très fréquentée et offrant une mauvaise visibilité puisse être élargi, que les piétons retrouvent le sentiment de sécurité nécessaire et que les enfants puissent se rendre à l'école sans danger.

7. Approbation d'un acte – Achat du « Conterstuff » à Contern

Avec 9 voix pour et 2 abstentions (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter), le conseil communal approuve l'acte relatif à l'achat du « Conterstuff ».

8. Approbation d'une division de terrain à Oetrange

Le conseil communal approuve à l'unanimité la division d'un terrain à Oetrange.

9. Approbation d'une convention avec la commune de Weiler-la-Tour – Maiskappen (désherbage mécanique)

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention conclue avec la commune de Weiler-la-Tour concernant le désherbage mécanique. Cette convention couvre toutes les surfaces de Weiler-la-Tour, indépendamment du lieu de résidence de l'agriculteur auquel la parcelle appartient. Cette convention découle de la loi sur la protection de l'eau.

10. Nomination d'un nouveau membre dans une commission

Le conseil communal approuve à l'unanimité la nomination de Madame Christiane Krier à la commission Culture et tourisme. Madame Krier s'occupe du stock de livres des nouvelles « Bicherkabinnen » (cabines à livres) avec un collaborateur du service technique.

11. Approbation de plusieurs démissions d'un membre de diverses commissions

Le conseil communal approuve à l'unanimité les démissions de Monsieur Steve Maller des commissions Culture et tourisme, Jeunesse et Bande dessinée.

12. Fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial

Le conseil communal approuve à l'unanimité la fixation du taux multiplicateur de l'impôt commercial. Celui-ci est inchangé depuis 2007.

13. Fixation du taux multiplicateur de l'impôt foncier

Avec 8 voix pour, 2 voix contre (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter) et une abstention (Patrick Weymerskirch), le conseil communal approuve la fixation du taux multiplicateur de l'impôt foncier. Celui-ci est inchangé depuis 2009.

14. Règlement-taxe – Taxe chiens

Avec 9 voix pour et 2 abstentions (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter), le conseil communal approuve le règlement-taxe concernant la taxe chiens. Celle-ci passe de 30 € à 50 € par an. La commune compte actuellement environ 300 chiens. Malgré la vaste offre de « stations Belloo » (coût : 600 €/pièce), nos collaborateurs passent énormément de temps à ramasser les excréments de chiens dans l'espace public et, surtout, dans et autour des aires de jeux.

Fernand Schiltz, échevin, explique que l'augmentation de la taxe souligne entre autres la valeur d'un chien.

15. Règlement-taxe pour les cours de sport et de loisirs – Adaptation

Avec 9 voix pour et 2 voix contre (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter), le conseil communal approuve l'adaptation du règlement-taxe concernant les cours de sport et de loisirs. La cotisation s'élève désormais à 100 € par an. Le premier cours – considéré comme un cours à l'essai – est accessible gratuitement.

16. Règlement-taxe pour les cours de luxembourgeois – Adaptation

Avec 9 voix pour et 2 abstentions (Jean-Jacques Arrensdorff et Laurence Wolter), le conseil communal approuve le règlement-taxe concernant les cours de luxembourgeois. La cotisation annuelle s'élève désormais à 120 €.

17. Règlement-taxe pour la mise en location & caution – Adaptation

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'adaptation du règlement-taxe concernant la location de salles communales. Les salles sont toujours mises gratuitement à la disposition des associations.

18. Règlement-taxe pour la chancellerie – Adaptation

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver l'adaptation du règlement-taxe de la chancellerie. Il s'agit ici d'une série de taxes administratives facturées aux citoyens.

19. Règlement-taxe sur l'urbanisme et les constructions – Adaptation

Ce point sera abordé et fera l'objet de nouvelles discussions lors du prochain conseil communal.

20. Règlement-taxe pour la caution pour les autorisations de bâtir – Adaptation

Le conseil communal approuve à l'unanimité l'adaptation du règlement-taxe concernant la caution pour les autorisations de bâtir. Lorsque la construction est achevée, la caution est remboursée au citoyen.

21. Approbation de plusieurs décomptes

Le conseil communal approuve à l'unanimité plusieurs décomptes.

22. Subvention extraordinaire – Lëtzebuenger Guiden a Scouten

Le conseil communal approuve à l'unanimité la subvention extraordinaire de 1500 € allouée aux « Lëtzebuenger Guiden a Scouten ».

23. Modification dans le règlement de circulation de la commune de Contern

Le conseil communal approuve à l'unanimité une modification dans le règlement de circulation de la commune de Contern. Il s'agit de la suppression d'un arrêt de bus sur la route de Remich à Moutfort.

24. Modification d'un règlement de circulation – CR226 – Modifications à durée déterminée

Le conseil communal approuve à l'unanimité la modification à durée déterminée d'un règlement de circulation concernant la CR226.

25. Confirmation de modifications dans le règlement de circulation de la commune de Contern – Modifications à durée déterminée

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver des modifications à durée déterminée dans le règlement de circulation de la commune de Contern.

26. Prise de connaissance – Statuts de deux associations

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les statuts des associations « Schweini Multi-Sport a.s.b.l. » et « Walburga Contern ».

27. Approbation de recettes

Des recettes à hauteur de 1 896 800,54 € sont approuvées pour l'exercice budgétaire 2020 et de 1 530 492,88 € pour l'exercice budgétaire 2021.

28. Informations et questions des conseillers communaux

Madame la bourgmestre informe que le cerisier en l'honneur du Prince Charles sera planté le 7 mai à 11 heures derrière l'École de musique. Cette manifestation avait dû être reportée à diverses reprises en raison de la pandémie.

Le 27 avril, la nouvelle charte de la commune de Contern sera présentée au conseil communal.

Jean-Jacques Arrensdorff demande si le petit pont situé impasse de la Syre et passant au-dessus de la Syre sera rénové. Un citoyen demande pourquoi les murs longeant la Syre sur la gauche et sur la droite ne peuvent pas être rehaussés afin d'offrir une protection contre les inondations. Tom Jungblut, échevin, répond que c'est la volonté de l'Administration de la gestion de l'eau mais que la situation devrait être considérablement améliorée par la construction du bassin d'orage.